



**Isabelle Valade**  
Directrice



**Michel Debray**  
Directeur adjoint

# 2 DDT de la 0 Mayenne

# 2 RAPPORT 2 D'ACTIVITÉS

L'eau, l'énergie et les terrains à construire semblaient être des ressources inépuisables, mais l'année 2022 nous a montré qu'entre les changements climatiques incarnés par plusieurs événements d'ampleur, les conséquences de la guerre en Ukraine en matière d'énergie et les désordres mondiaux géopolitiques et écologiques, il n'en était rien. Ces biens communs que nous partageons doivent être préservés et la sobriété de mise dans leur consommation. La souveraineté énergétique et alimentaire est désormais un enjeu stratégique.

En 2022 la DDT fut aux côtés des collectivités pour les aider à rénover leurs centre-villes, à construire leur projet écologique, à consommer moins d'espace et à contractualiser avec l'État dans le cadre des CRT.

La profession agricole, qui ne fut pas épargnée entre gel, grêle, sécheresse et renchérissement des intrants, a vu également la DDT soutenir ses filières par l'instruction d'aides d'urgence tout au long de l'année.

Enfin, la DDT a travaillé avec les acteurs locaux pour l'avenir en aidant au développement des énergies renouvelables et en protégeant la biodiversité mayennaise.

## Agriculture

### Aides d'urgence

- Aide gel : 40 000 € pour 10 arboriculteurs,
- Aide grêle : 1,49 M€ attribués à 173 agriculteurs,
- Aide pour la sauvegarde de la filière porc : 6 M€,
- Aide pour compenser la hausse du coût de l'alimentation animale : 8,6 M€ pour 2 472 agriculteurs.

## Sécheresse

### Adaptation des restrictions d'eau aux usages prioritaires (eau potable, lutte contre l'incendie, etc.)

- 12 arrêtés de restrictions temporaires des usages de l'eau pris entre juin et novembre 2022
- 3 comités exceptionnels ressource en eau pour ajuster au mieux les restrictions à la réalité des besoins prioritaires et de la situation hydrologique et météorologique.

## La DDT aux côtés des territoires face aux crises

## Feux de forêt

### Mobilisation et prévention

- mise en œuvre de mesures préventives en juillet et en août
- un plan régional de protection de la forêt contre les incendies en cours d'élaboration avec l'ensemble des partenaires.

## Inondations

### Appui technique et financier à Landivy et Fougerolles-du-Plessis pour rénover 5 ouvrages d'art détruits ou fortement endommagés suite aux violents orages du 4 juin 2022.

- visite sur site de l'Inspection générale de l'environnement et du développement durable (IGEDD)
- aide financière de 87 219 €, pour un montant total de travaux de 417 723 €



**Gwladys Bernard** Catherine Schehr  
Service économie et agriculture durable



**Philippe Leroyer**  
Service territorial

## Politique agricole commune (PAC)

» Les aides 2022 :

- 100 M€ payés à 5 487 exploitations agricoles de la Mayenne au 31/12/2022 et un total à plus de 110 M€ une fois le solde versé début 2023.
- Mesures AgroEnvironnementales et Climatiques : 4,8 M€ pour 627 dossiers.
- Appel à projets Liger bocage : 451 833 € d'aide pour plus de 30 dossiers engagés, soit 62 kms de haies « plantées et/ou à planter » et 1 378 arbres « agroforestiers ».

» La PAC 2023 - 2027

La nouvelle PAC 2023-27 entre en vigueur avec la mise en place du droit à l'erreur et du nouveau système de « suivi des surfaces en temps réel » (3STR).



## L'État accompagne l'installation d'agriculteurs, les circuits courts et les produits locaux

À l'heure où la reconquête de notre souveraineté alimentaire est une nécessité et où la demande de produits frais et locaux grandit, l'État a aidé les collectivités dans la mise en œuvre de leur plan alimentaire territorial à hauteur de 178 000 €. C'est l'ensemble du territoire mayennais qui est désormais couvert par ce dispositif au service de l'installation des agriculteurs, des circuits courts et des produits locaux.

## Mal-être agricole

La feuille de route pour la prévention du suicide en agriculture s'est traduite en Mayenne par l'installation d'un comité départemental « mal-être agricole », piloté par le préfet et coordonné conjointement par la directrice départementale des territoires et le président de la chambre d'agriculture.

Un diagnostic de la situation sur le département et un bilan des actions menées sur le terrain ont été réalisés. Un plan d'action départemental, élaboré sous le pilotage de la MSA, sera finalisé au cours du premier semestre 2023.



**Judith Détourbe**  
Service eau et biodiversité



**Alexandre Roux**

## Protection des captages

L'État protège les zones de protection d'alimentation de captages prioritaires (ZPAAC)

- 2 nouveaux arrêtés pris en 2022,
- lancement de la concertation pour le 16<sup>ème</sup> et dernier captage prioritaire.

**Poursuite de la dématérialisation** en matière de procédures environnementales : demandes d'autorisation de chasse à l'affût ou à l'approche du sanglier pendant la période d'ouverture anticipée, demandes d'autorisation de destruction à tir de spécimens de Grand cormoran, procédure déclaration Installations, Ouvrages, Travaux et Activités (IOTA).



**Noémie Gigout**  
Unité faune sauvage, nature, biodiversité



## La biodiversité en ville : la cité administrative lieu de reproduction des chauves-souris

Suite à la découverte en mai 2022, lors de travaux de nettoyage, de chauve-souris dans les interstices des façades de la cité administrative, il est mis en place :

- un planning de travaux adapté au cycle biologique des chiroptères pour protéger les 62 Pipistrelles communes et la Sérotine commune repérées,
- une convention « refuge pour les chauves-souris » signée le 12 juillet 2022 entre l'Etat, Mayenne Nature Environnement, la Société Française pour l'Étude et la Protection des Mammifères et le Groupe Chiroptères Pays de la Loire pour mener différentes actions dont un inventaire plus poussé en 2023.

## EAU ET BIODIVERSITE

### Lancement de la concertation sur la Stratégie Nationale des Aires Protégées 2030 (SNAP)

La stratégie nationale pour les aires protégées (SNAP) 2030 a pour objectif de protéger 30 % du territoire national, dont un tiers sous protection forte. En Mayenne, 11,1 % du territoire sont protégés dont 0,25 % sous protection forte.

Le préfet a installé le 4 février 2022 un comité départemental biodiversité « aires protégées » pour définir des actions collectives à mener pour les 3 prochaines années avec le concours de tous les acteurs locaux concernés. Les thématiques ciblées : tourbières, chiroptères, cours d'eau et milieux aquatiques. Ces actions alimenteront le plan d'actions triennal régional 2022-2024.

Une action spécifique portée par le niveau régional a été engagée pour la création d'une réserve naturelle géologique sur les Alpes Mancelles (Sarthe – Mayenne).



**Denis Leroux**  
Service aménagement et urbanisme



**Jean-Marie Renoux**  
Service sécurité et éducation routière bâtiment, habitat et accessibilité

**La rénovation urbaine du quartier St Nicolas sur les bons rails** : la rénovation urbaine du quartier St Nicolas mise en avant en 2022 lors de la visite de la directrice générale de l'ANRU a mobilisé l'ensemble des services de l'État et partenaires locaux. Le projet a bénéficié d'un doublement des crédits de 10 à 19 millions d'euros et s'est illustré par la déconstruction d'une tour à Kellerman. La contractualisation de l'avenant n°2, la concrétisation de la gestion urbaine de proximité et le nouveau projet de ferme urbaine mobiliseront encore en 2023 tous les services de l'État en appui de Laval-agglomération, porteur de projet.



### Chiffre clés fonds friches

1,85M€ pour le réaménagement des friches en Mayenne



**Morgan Reynaud**  
Affaires juridiques et contrôle de légalité

**L'État explique la réglementation en matière de droit de préemption urbain** : une infographie mise à disposition des maires pour préciser les points de vigilance lors de la déclaration d'intention d'aliéner.



**David Viel**  
Sécurité et éducation routière bâtiment, habitat et accessibilité

### Le nouveau plan de gestion du trafic (PGT) finalisé

Le plan de gestion du trafic (PGT) a pour objet de prévoir des mesures coordonnées de gestion du trafic afin de répondre aux événements perturbants (intempéries, accidents...). Les plans des déviations pré-établies ainsi que la carte des stockages des poids-lourds ont été mis à jour en concertation avec les gestionnaires de voirie. Le traitement des données a nécessité un travail géomatique important.

### Permis de conduire 2022 :

En 2022, le bureau de l'éducation routière a réalisé **6 326 examens de catégorie B (voitures)** avec un taux de réussite de 59.67 % soit 3 % au dessus de la moyenne nationale.

Ils ont également réalisé **1 049 examens de catégorie A2 (motos)** et **1 183 examens poids lourds**.

### Planification

Forte mobilisation pour inciter et aider les collectivités à se doter de documents d'urbanisme permettant une couverture quasi complète du territoire départemental.

**Le "ZAN", la réforme** : d'ici 2050, atteindre l'absence d'artificialisation nette à l'échelle nationale,

La DDT accompagne :

- information des collectivités mayennaises sur les objectifs de la Loi Climat et Résilience et notamment sur le cadencement par périodes de 10 ans,
- appui aux représentants des EPCI lors de la conférence des SCoT en vue de réfléchir à la proposition de territorialisation des objectifs de la loi en Pays de la Loire.

### Atelier d'architecture

En 2022, l'atelier d'architecture s'est déroulé sur la commune de Montsûrs avec les étudiants de l'école d'architecture de Paris - La Villette. L'atelier a nécessité les compétences de plusieurs acteurs : l'unité Aménagement et Développement des territoires et l'unité Prévention des Risques de la DDT, les architecte et paysagiste conseil et l'unité départementale de l'architecture et du patrimoine.



Durant cet atelier, différentes problématiques ont été étudiées, notamment le risque inondation, le patrimoine architectural et naturel...

## SÉCURITE ET ÉDUCATION ROUTIÈRES

### Sensibilisation à la sécurité routière au V and B Fest'

Pendant les trois jours du festival, la DDT accompagnée de 14 intervenants départementaux de sécurité routière (IDSR) et de membres de la coordination de la sécurité routière ont sensibilisé plus de 1 500 festivaliers.



**Patrick Lieau**  
Unité éducation routière





**Thomas Fagart**  
Service aménagement et urbanisme



**Coralie Moulin**  
Service territorial

## Energies renouvelables

En Mayenne, les énergies renouvelables, ce sont :

- 77 éoliennes pour une puissance raccordée de 175 MW,
- 4 828 installations photovoltaïques au 30 juin 2022 pour une puissance de 72 MW dont 3 centrales solaires au sol pour une puissance de 12,61 MW,
- 17 unités de méthanisation (14 unités en cogénération et 3 en injection).



## Contrats de Relance et de Transition Écologique (CRTE)

La DDT apporte une expertise technique pour soutenir 9 contrats de relance et de transition écologique (CRTE). Ce sont :

- 22 comités techniques ou de pilotage qui se sont réunis pour accompagner et soutenir les territoires,
- 19 millions d'euros contractualisés par l'État et ses opérateurs pour les actions 2022 (hors crédits Fret).

## Plan Vélo 2022-2027, 2 lauréats :

- Château-Gontier-sur-Mayenne - création d'une voie de circulation douce (286 227€),
- Communauté de Commune du Mont des Avaloirs - mise en œuvre du programme « Tous à bicyclette » initié en 2019, (150 622€).

## Rénovation thermique des bâtiments et aides à la pierre

En 2022, 849 logements ont bénéficié d'aides aux travaux par l'ANAH et 5 002 dossiers MaPrimeRénov' ont été déposés pour un montant total de subventions de 28 M€ engagés ayant généré environ 72 M€ de travaux.

## COHÉSION DES TERRITOIRES



**Fabien Guillemaut**  
Développement des territoires ruraux



**Coralie Moulin**  
Service territorial



## L'État aux côtés des territoires - Le « sur-mesure » de l'agence nationale de cohésion des territoires

La structuration de l'animation locale de l'agence nationale de cohésion territoriale (ANCT) se poursuit :

- L'État anime : réunions des partenaires et des directeurs généraux des EPCI pour structurer l'ingénierie locale nécessaire au développement des projets d'aménagement des collectivités.
- L'État finance : 3 projets accompagnés avec le dispositif « sur-mesure » pour un total d'aides en ingénierie de 118 000 € (Laval, Entrammes, Jublains).